

Décision 10-DCC-179 du 13 décembre 2010

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Mediter et Mieux-Vivre par la société Orpéa

Posted on: 09 février 2011 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Orpea

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Mediter-Mieux

Vivre

Lire

le texte intégral de la décision

142.29 Ko